



Union Nationale des Syndicats Autonomes

libres ensemble

spécial action sociale

Ce que vous devez savoir !

2007 octobre

UNSA Itefa - 50 ter rue de Malte 75011 PARIS - ☎ 01.53.36.33.43/45

Courriel : syndicat.unsa@unsa.travail.gouv.fr

La colère de l'UNSA

**Sur 2 ans (2005 et 2006),
+ d'1 million € non utilisé !**

<i>Crédits non dépensés</i>	<i>Montants</i>
2005	200 000 €
2006	839 161 €
TOTAL	1 039 161 €

Ainsi ce sont près de **7 millions de francs** qui ont été rendus au budget de l'Etat sans que les agents de ce ministère puissent en bénéficier !

L'UNSA a fait de nombreuses propositions, rejetées à chaque fois par les autres Organisations Syndicales, pour que « ce pactole » soit mis à la disposition des agents qui ressentent cruellement la baisse de leur pouvoir d'achat.

*Notre proposition N°1 :
Les tickets restaurant*

Cette mesure aurait permis à toutes et à tous d'avoir un avantage, qui est déjà donné aux collectivités territoriales bénéficiant indifféremment des deux possibilités : restauration collective ou individuelle. *Les collègues mis à disposition des MDPH en sont les témoins !*

De plus certains agents n'ont pas de restauration collective de proximité. Ils ne bénéficient d'aucune aide financière sur le prix des repas. Cette disposition aurait rétabli une certaine équité.

• Proposition rejetée à des degrés divers, par les autres O.S. !



*Notre proposition N°2 :
CESU Ministériel*

L'augmentation de la valeur faciale du CESU ministériel aurait été **plus avantageux pour les agents** qui se servent de ce mode de paiement.

- *Proposition rejetée à des degrés divers, par les autres O.S. !*

*Notre proposition N°3 :
La prestation départ en retraite*

Un coup de chapeau financier, **prime unique dégressive au regard de l'indice de départ allant de 2000 € pour les indices les plus bas.**

Cette proposition novatrice était essentiellement destinée aux agents de catégories C et B.

Elle permettait aux agents n'ayant qu'une petite pension d'avoir un apport d'argent pour faire face à leurs obligations pécuniaires immédiates (*paiement de l'impôt de l'année précédente etc...*), l'administration n'y était pas hostile !

- *Proposition rejetée à des degrés divers, par les autres O.S. !*

**SUR 2 ANNÉES CONSÉCUTIVES !
PRIVER LES AGENTS
DE PLUS D'1 MILLION D'€
C'EST POUR L'UNSA : INADMISSIBLE !**



- *Quand on s'oppose à tout et que l'on ne propose jamais rien, il bien évident que les agents n'obtiennent JAMAIS RIEN !*
- *Il suffit de lire les procès verbaux officiels (Dagemo) sur « Mintranet » pour s'en convaincre...!*

L'UNSA se veut toujours plus proche des agents en proposant des mesures constructives en direction des collègues !

- **Si vous voulez voir progresser ces propositions !**
- **Si la défense constructive des intérêts matériels et moraux de tous et de chacun vous concerne !**

Soutenez l' UNSA !

- **Faites-nous part de vos idées, de vos demandes, de vos difficultés....**

Nous les défendrons !

100 % de PRÉSENCE
de votre représentant UNSA à la CNCAS :

Courriel : gerard.mercadier@travail.gouv.fr

**avec
VOUS l'UNSA
change le Syndicalisme**

libres ensemble
**100%
PAS PAREIL**